



MDT Ligne 10

28.03.2017



Mise en place

La CGT a été reçue dans le cadre du protocole MDT nuit dont nous sommes signataires.

Etre signataire impose une responsabilité envers les agents, envers TOUS les agents.

A la CGT nous ne rentrons pas dans les petits arrangements entre « amis ».

Chaque agent, chaque salarié doit avoir connaissance de ce qui est mis en place. Etre informé est une nécessité.

Lorsque la CGT œuvre, c'est pour et dans l'intérêt de tous

« Sans passe-droit, sans magouille » !

La direction de la ligne 10 a donc arrêté l'organisation suivante :

- 2 équipes de 5/6 agents
- Horaires : 18h45/ 2h00
- Prise de service + local : Porte d'Auteuil
- Roulement de 42 J
- Repos : équilibre sur chaque repos (rh1, rh2, rh3)
- Appel à candidatures, par note de service + urban
- Dimension des équipes :
4 minimum en contrôle. La CGT a revendiqué 5 agents minimum, dans ce cadre

nous avons proposé que l'équipe soit complétée par un 5ème AAM en immersion.

- Notification des refus par écrit
- Critères : être titulaire du permis B + manière de servir
- Congés : à partir de l'année prochaine, tous les anciens CSA, désormais AAM, intégreront la grille station
- 2 véhicules
- Tenue : tous les agents porteront la tenue AAM (en cours)
- Immersion possible
- Formation : les anciens CSA restant sur la ligne iront tous en complément de formation AAM à Lagny 9 jours + mise en double si nécessaire

Ce sera donc à l'issue de l'ensemble de ces formations qu'il sera possible de faire tourner équitablement les agents.

Il est à noter que nous avons suggéré la création d'un vivier.

Pour la CGT, le protocole est respecté mais la CGT restera particulièrement vigilante pour ne pas laisser détourner l'esprit du protocole !

cgtmetroter@gmail.com

Avec la CGT, je suis informé !

Retrouvez nous sur: cgt-metr-rer.fr